



Recrute

## UN(E) AGENT(E) D'ANIMATION

Ecole de Colmars-les-Alpes

TEMPS NON COMPLET

8h hebdomadaires annualisées

Poste à pourvoir  
le 28 août 2025

 Colmars-les-Alpes (04)

 Contractuel en CDD d'un an renouvelable

 **Catégorie C**  
Adjoint territorial d'animation

 Rémunération statutaire  
+ régime indemnitaire

 **Candidatures**  
(CV et lettre de motivation)  
à adresser avant le 30 juin 2025

A  
Monsieur le Président de la CCAPV,  
en précisant l'intitulé du poste.

- ressources-humaines@ccapv.fr
- Service Ressources Humaines  
Communauté de Communes  
Alpes Provence Verdon,  
97, Zone artisanale, BP 2  
04 170 SAINT ANDRE LES ALPES

Tél : +33 4 92 83 68 99  
<https://ccapv.fr/>

**Venez accompagner les enfants de l'école de Colmars-les-Alpes, commune chargée d'histoire, lors de la pause méridienne au sein d'une équipe !**

### MISSIONS

Sous la responsabilité du directeur multi site, l'agent d'animation est chargé(e) de :

- Assurer l'encadrement et la sécurité d'un groupe d'enfants de 3 à 12 ans.
- Prévoir, organiser et animer des activités adaptées au développement des enfants (jeux, exercices, ateliers...).
- Participer aux tâches courantes de l'établissement (entretien des locaux, des matériaux et matériels de restauration, mise en place et service des repas, aménagements/rangements divers, ...).
- Appliquer et respecter les procédures, effectuer les autocontrôles précisés dans le plan de maîtrise sanitaire.
- Participer avec l'équipe au projet pédagogique de l'établissement et au règlement de fonctionnement.

### PROFIL RECHERCHÉ

- Etre Titulaire du BAFA (ou équivalent) serait un plus.
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité.
- Aménager et entretenir les locaux et les matériaux destinés aux enfants.
- Connaître les consignes d'utilisation et de stockage des produits.
- Appliquer le protocole d'entretien et de service de restauration.
- Appliquer les techniques d'animation (travaux manuels, jeux sportifs, collectifs, activités artistiques, musicales, d'expression, ...).
- Sens du contact et capacité à travailler en équipe.
- Avoir le sens du service public et de l'intérêt général, respecter le devoir de réserve et de discrétion.

### CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- 8h hebdomadaires annualisées :
  - 11h45/14h00 (à consolider lors de la rentrée scolaire 2025) les lundi, mardi, jeudi et vendredi, des heures complémentaires pouvant être réalisées en fonction des besoins du service Enfance Jeunesse.
  - 2 à 3 jours d'aide au ménage avant chaque rentrée des classes,
  - Congés scolaires.
- Participation forfaitaire de l'employeur aux cotisations des mutuelles santé et prévoyance labellisées.
- Collectivité adhérente au CNAS.
- Contrat collectif de prévoyance.